

MÉMOIRE D'AVENIR

— LE MAGAZINE DES ARCHIVES NATIONALES — N° 53 — JANV.-MARS 2024

Événement

EXPOSITION :
50 ANS
DANS L'ŒIL DE LIBÉ

Fonds et collections

Missak Manouchian
au Panthéon



Grand témoin

Michelle Perrot : « Les Archives
étaient une immense forêt qu'on
n'en finissait pas d'explorer. »





© Tristan Reynaud/Sipe Press

Bruno Ricard,
directeur des Archives nationales

Édito

L'entrée photographique du siècle ! En donnant aux Archives nationales quelque 500 000 tirages photographiques, le journal *Libération* a décidé de les patrimonialiser en les faisant passer de la temporalité journalistique au temps long de l'histoire. Parce que ces photographies sont exceptionnelles. Dov Alfon, directeur de la rédaction du titre, expliquait à l'hôtel de Soubise il y a quelques semaines que si le journal est un objet éphémère, jetable, « *bon dès le lendemain à emballer le poisson* », les clichés de *Libération*, œuvres des plus grands photographes, méritent de survivre, de durer. Aux Archives nationales, ils traverseront les siècles.

Cette entrée offre l'occasion de rappeler que les archives ne sont pas seulement des écrits, mais prennent également la forme de cartes et plans, d'enregistrements audiovisuels, d'affiches ou de photographies, physiques ou numériques. Des photographies omniprésentes dans nos fonds, isolées ou en masse, signées ou anonymes; nous en conservons des millions parmi nos 383 kilomètres de documents.

Si un peu de temps sera nécessaire pour traiter et rendre accessibles au public ces 500 000 photographies, vous pouvez dès à présent avoir un aperçu de leur richesse en venant dans la cour de l'hôtel de Soubise.

De la mort de Coluche à la révolte des femmes en Iran en passant par la chute du mur de Berlin et le mariage pour tous, l'exposition *50 ans dans l'œil de Libé* nous fait voyager dans 50 ans de l'histoire du monde, dans 50 ans de nos vies. Je vous souhaite une agréable visite et une très belle année 2024.

Sommaire

06

L'événement

Libération fait don de 500 000 photographies aux Archives nationales

09

Fonds & collections

- Trudaine crée le premier atlas routier de France au XVIII^e siècle
- Missak et Mélinée Manouchian entrent au Panthéon

12

En coulisses

- Tiphaine Gaumy sort les destins de l'oubli
- 5 choses à savoir sur le papier

15

Notre histoire

Une campagne pour restaurer les salons de l'hôtel de Rohan

16

Grand témoin

Michelle Perrot : « *Explorer les ombres de l'Histoire : un attrait éthique, intellectuel et esthétique.* »

18

Passerelles

- 10 ans de libre accès et de diffusion des archives avec Wikimedia France
- Cité internationale de la langue française : retour sur une renaissance

Directeur de la publication : Bruno Ricard. Responsable d'édition : Gérald Gauguier. Rédactrice en chef : Nesma Kharbache. Comité de rédaction : Claire Béchu, Ghislain Brunel, Gérald Gauguier, Gabrielle Grosclaude, Nesma Kharbache, Armelle Laperrière, Marie-Françoise Limon-Bonnet, Sabine Meuleau, Léa Pinard, Bruno Ricard, Thomas Van de Walle. Contributeurs : Claire Béchu, Marine Benoit-Blain, Clément Blanc, Timothée Bonnet, Thierry Claerr, Charlène Fanchon, Anne-Sophie Lienhard, Jean-François Moufflet, Anne Rousseau, Amable Sablon du Corail, Marthe Rousseau/Citizen Press. Maquette et iconographie : Léa Pinard. Conception graphique : Citizen Press. Illustration de couverture : Octobre 1998, Paris. Godard dans l'œil de *Libé*. © Richard Dumas. VU'. Impression : Dila. Dépot légal : janvier 2024. ISSN : 2108-2421. Reproduction, intégrale ou partielle, des textes et des illustrations des Archives nationales autorisée sous réserve de l'accord de la rédaction. Contact : communication.archives-nationales@culture.gouv.fr.



Le mot de l'archiviste

« GIRAFES ET GAZELLES »

La masse de papier que représentent les archives oblige les archivistes à rentabiliser l'occupation des magasins de conservation, surtout dans les bâtiments anciens. Les travées en bois ou métalliques sont parfois si hautes qu'elles rendent nécessaire l'utilisation d'escabeaux roulants qui donnent accès aux tablettes les plus élevées. Leur silhouette inspire leurs noms exotiques : les girafes ou les gazelles comptent de 5 à 7 marches pour accéder à 4 m.

BEAU SUCCÈS POUR LE PREMIER « REMARQUABLE » !



▲ Les visiteurs découvrent le rouleau d'interrogatoire des templiers le soir de l'inauguration, le 13 septembre 2023.
© Isa Harsin/Sipa Press

L'impressionnant rouleau d'interrogatoire des 138 templiers emprisonnés à Paris, en octobre 1307, est au cœur de la première exposition du nouveau cycle des Archives nationales : *Les Remarquables*. Tout aussi remarquable : son succès auprès du public. L'exposition a déjà attiré près de 65 000 visiteurs et les trois conférences ont fait carton plein, avec plus de 300 auditeurs. L'exposition se tient jusqu'au 15 janvier prochain. Profitez des derniers jours !

► **Ouverture : lundi-vendredi 10 h - 17 h 30 ; samedi-dimanche 14 h - 17 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois - Paris. Entrée gratuite.**

LES SCEAUX : un abondant corpus iconographique du Moyen Âge

50 000 : c'est le nombre de moulages de sceaux, en soufre et en plâtre, recueillis aux Archives nationales, depuis 1832.

Unique au monde, cet ensemble documentaire est à l'origine de la création d'une nouvelle discipline, la sigillographie, c'est-à-dire l'étude scientifique des sceaux.

Cet abondant corpus iconographique est essentiel à la connaissance de la diplomatie, du droit, de l'histoire des mentalités, de l'emblématique, de l'histoire de l'art et de l'orfèvrerie, au Moyen Âge.

► **Consulter : collections accessibles au public au Centre Jean-Favier, au Caran - 11, rue des Quatre-Fils - Paris.**



▲ Moulage du sceau de Régence de Louis IX, Sc/D/43. Moulé d'après une cire appendue à un acte de 1270, J/726/47.
© Archives nationales de France

Le saviez-vous ?

Abonnez-vous ! Et recevez gratuitement chez vous le journal des Archives nationales.

PAR COURRIER

Prénom :
 Nom :
 Organisme : Fonction :
 Adresse postale :
 Code postal : Ville :
 Mail :

J'accepte de recevoir les mailings des Archives nationales

À RETOURNER À :

Archives nationales - Service Communication - 59, rue Guynemer - 90001 - 93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex

EN LIGNE



EXPOSITION

Sacrilège ! L'État, les religions et le sacré, de l'Antiquité à nos jours

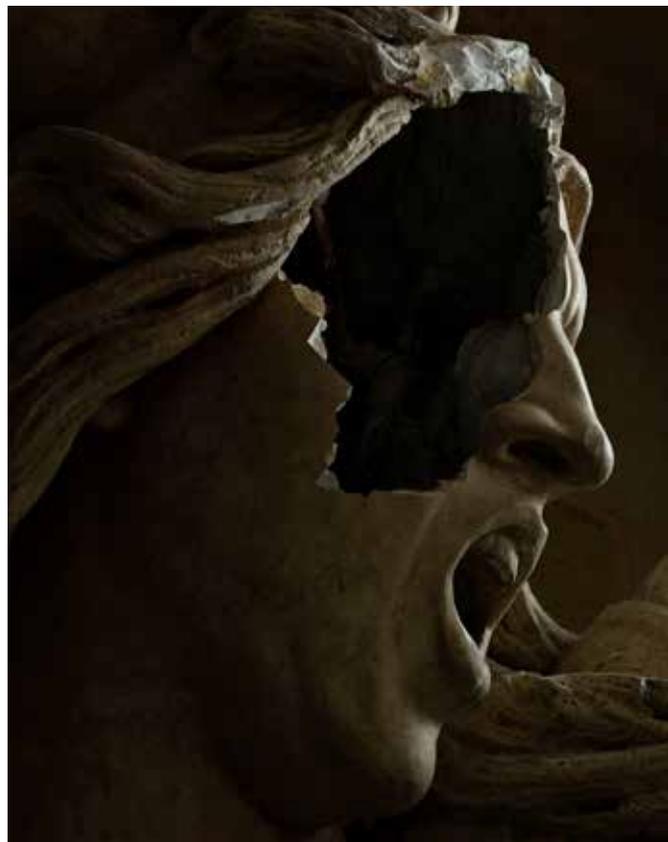
L'histoire du sacrilège est aussi longue que celle du sentiment religieux et du fait politique.

Les Archives nationales proposent une exposition sur ce thème à partir de documents d'archives, d'œuvres d'art, d'objets ou de photographies. Elles invitent à une réflexion sur les rapports qu'entretient le pouvoir avec le sacré et sur les relations entre les Églises et l'État, de l'Antiquité à nos jours.

En effet, l'actualité récente, le plus souvent tragique, rappelle à quel point le sacrilège est au cœur de problématiques contemporaines.

Or, ce qui est sacré pour les uns – par exemple, la liberté d'expression – est considéré comme dangereux ou blasphématoire par les autres. Revenu en pleine lumière avec la résurgence du fondamentalisme religieux depuis les années 1980, le sacrilège peut être également politique. Viennent alors à l'esprit les images de présidents giflés ou insultés ou celles du saccage de l'Arc de Triomphe, en 2018.

► **Ouverture : 20 mars-1^{er} juillet 2024 - lundi-vendredi 10 h-17 h 30 ; samedi-dimanche 14 h-19 h - 60, rue des Francs-Bourgeois - Paris. Entrée gratuite.**



▲ Moulage vandalisé du génie de la guerre. © Benjamin Gavaudo/ Centre des monuments nationaux



◀ Portrait de Léon Bérard au bureau du ministère de l'Instruction publique, le 8 décembre 1913, 20140265/255. © Archives nationales de France

1924 : DES PROGRAMMES SCOLAIRES IDENTIQUES POUR LES FILLES ET LES GARÇONS !

Créé en 1880, l'enseignement secondaire public de jeunes filles demeure différent de celui des garçons au début du xx^e siècle. Pourtant, depuis Julie-Victoire Daubié, la toute première bachelière en 1861, les femmes passent en nombre croissant le baccalauréat, sans préparation encadrée.

Le 25 mars 1924, Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, crée par décret des filières préparant au baccalauréat dans les lycées de filles. Il entérine le fait que les filles qui voudront se présenter à l'examen suivent le même programme classique que les garçons. Cette réforme complète la loi de Léon Bérard de 1923, qui avait rétabli l'enseignement obligatoire du latin dès le début du secondaire pour les garçons. Elle vise ainsi à offrir une formation identique à toutes et tous.

► À consulter en salle de lecture virtuelle :



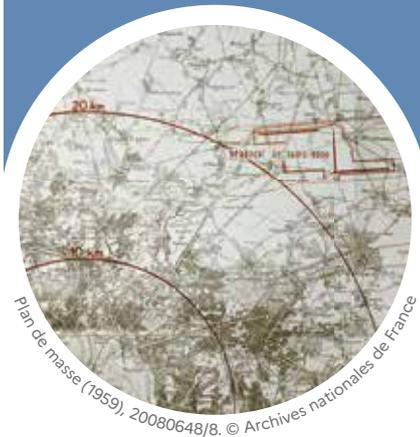
Historia

Tous les mois, retrouvez-nous sur le site www.historia.fr, dans *L'inédit du mois* ! Et découvrez des documents méconnus ou peu connus et commentés par un agent des Archives nationales.

Dans le rétro

IL Y A 50 ANS, l'inauguration de l'aéroport de Roissy

En 1959, un nouvel aéroport est à l'étude. Il doit se substituer à celui du Bourget et éviter la saturation d'Orly. Un seul emplacement répond aux conditions d'accessibilité, de relief et de bruit : les alentours du village de Roissy-en-France. Les premiers avions atterrissent le 13 mars 1974. Le plan provient de l'avant-projet de construction de la piste n°1, conservé aux Archives nationales.



▲ Simone Veil à la tribune de l'Assemblée nationale, 688AP/491. © Archives nationales de France

LE DISCOURS DE SIMONE VEIL SUR L'IVG PLÉBISCITÉ

Le discours de Simone Veil, lors de l'examen de la loi relative à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), a marqué les esprits. Le 26 novembre 1974, la ministre de la Santé monte à la tribune de l'Assemblée nationale pour défendre le projet de loi sur l'avortement, face à des députés souvent hostiles.

Dans un discours tout en nuances, Simone Veil développe l'argument de la protection de la santé des femmes, avant de dénoncer le désordre juridique et social de la situation. À partir du 8 mars prochain, les visiteurs pourront découvrir le manuscrit original et le texte dactylographié annoté de la main de Simone Veil. Le public a plébiscité ces documents pour le deuxième volet

du cycle *Les Remarquables*, lors du vote organisé durant l'été 2023 (lire *Mémoire d'avenir* n° 52).

► **Ouverture : 8 mars-2 septembre - lundi-vendredi 10 h-17 h 30 ; samedi-dimanche 14 h-19 h - 60, rue des Francs-Bourgeois - Paris. Entrée gratuite.**



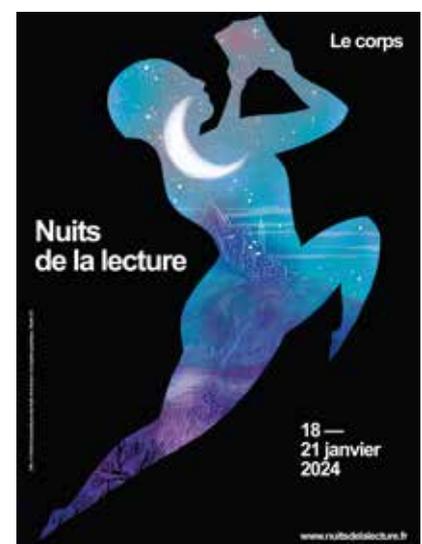
▲ Simone Veil, ministre de la Santé, reçue en audience par le président de la République Valéry Giscard d'Estaing, le 29 novembre 1974, AG/5(3)/3491. © Archives nationales de France

« LES NUITS DE LA LECTURE » PRENNENT CORPS

Du slam, de la musique et du théâtre pour revisiter les « blasons du corps », mis à l'honneur par les poètes du XVI^e siècle ? C'est l'invitation des Archives nationales à la 8^e édition des *Nuits de la lecture*, avec la Société française d'étude du seizième siècle. À l'hôtel de Soubise, le comédien Nicolas Raccah interprétera le spectacle *Le Petit Traité du plaisir qui met oublié à la mort*. Le slameur

Kwal et Luce Albert, maître de conférences à l'université d'Angers, accompagnée de deux étudiants, liront des poèmes dans la bibliothèque historique, puis à l'hôtel de Soubise. L'ensemble de musique ancienne Douce Mémoire ponctuera les lectures d'intermèdes musicaux.

► **Ouverture : 20 janvier (17 h 30-21 h) 60, rue des Francs-Bourgeois - Paris. Sur inscription. Entrée gratuite.**



ARCHIVES DE PRESSE

Libération fait don
de 500 000 photographies
aux Archives nationales



▲ Manifestation du Mouvement de libération des femmes (MLF) du 8 mars 1975. © Christian Weiss pour *Libération*

Le 10 novembre 2023, *Libération* a annoncé la donation de la plus grande partie de ses archives photographiques aux Archives nationales. Ce don, considérable en termes de volume et d'intérêt patrimonial, marque l'histoire de la photographie de presse.

Par Marie-Ève Bouillon, Mission photographie, direction des Fonds,
et Yann Potin, département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales, direction des Fonds

Un véritable événement ! À l'occasion de ses 50 ans, le journal *Libération* a choisi de faire de ses archives photographiques un patrimoine, accessible à toutes et tous. Elles deviennent un bien public. Les chiffres, évalués à la suite d'un premier récolement sommaire, sont vertigineux : 500 000 tirages dans 1239 cartons. Il s'agit du plus important fonds photographique de presse des années 1970-2000, en France, émanant d'un seul journal. Important par sa quantité, mais surtout par sa qualité exceptionnelle. En effet, le journal entretient depuis ses débuts un rapport particulier à la photographie et possède une identité visuelle forte. Créé et géré par des photographes dès 1973, le service photographique de *Libération* fut, par la suite, un modèle pour d'autres journaux. Alors que la plupart des quotidiens utilisent encore timidement la photographie pour illustrer leurs articles, *Libération* lui donne toute sa place dans le récit journalistique. Le quotidien laisse une grande liberté aux photographes. Les commandes de reportages, réalisés aux quatre coins du monde, révèlent l'exigence du journal envers le traitement photographique de l'information parallèlement au texte, ainsi que son soutien inconditionnel aux photographes et à leur récit. Ces principes ont favorisé l'émergence d'un regard original sur l'actualité, vue par exemple par Raymond



Amandine Bascoul-Romeu, directrice générale de *Libération*, et Bruno Ricard, directeur des Archives nationales, signent la convention de don des archives photographiques du journal, le 10 novembre 2023. © Isa Harsin/Sipa Press

Depardon, William Klein, Martine Franck, Sebastião Salgado, Jean-Claude Coutausse, Claudine Doury, Guillaume Herbaut ou, encore, Cyril Zannettacci.

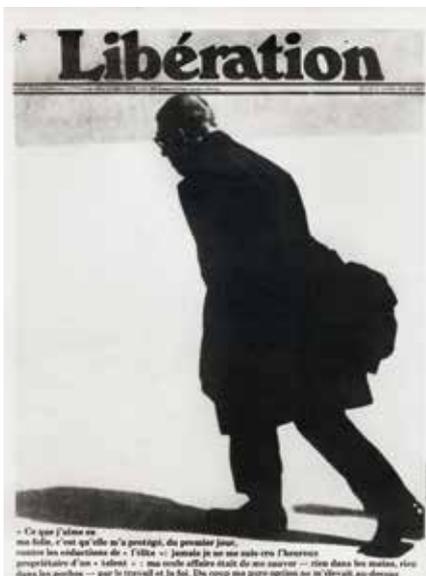
Reflet de cinq décennies d'actualité

Que trouve-t-on dans ces archives *Libération* ? Pratiquement uniquement des tirages photographiques ou des téléphotographies, images transmises à distance grâce à un système électrique, qui favorisait la rapidité du traitement de l'information. Ces ensembles possèdent leur propre classement, thématique et chronologique, calqué

sur les rubriques du quotidien. Les iconographes du journal l'ont mis en place pour faciliter le repérage et l'accès. Les grandes thématiques reflètent ainsi l'évolution de l'actualité internationale, nationale, politique, sociale, culturelle et sportive. De nombreux dossiers de personnalités regroupent des photographies sur leur vie publique.

500 000 tirages
1 239 cartons
400 mètres linéaires

« Les photographies sont omniprésentes dans nos fonds. Des photographies isolées ou en masse, signées ou anonymes, explique Bruno Ricard, directeur des Archives nationales. En entrant aux Archives nationales, les photographies de *Libération* opèrent une mutation. Elles passent d'une temporalité journalistique au temps long de l'Histoire. » De fait, les archives photographiques de *Libération* rejoignent ainsi les 32 fonds issus d'organes de presse, d'agences, de dirigeants de journaux et de journalistes conservés aux Archives nationales : ceux du *Petit Parisien* puis du *Parisien libéré*, du *Journal* ou du service photographique



Une de *Libération* du 17 avril 1980 pour la mort de Jean-Paul Sartre, réalisée à partir d'une photographie recadrée d'Antanas Sutkus. Elle représente Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir dans les dunes de Nida en Lituanie, en juillet 1965. © Antanas Sutkus - 2023

Le mot du journaliste

Dov Alfon, directeur de la rédaction de *Libération*

« Un journal est éphémère, écrit et photographié pour tenir jusqu'au lendemain ou jusqu'au push suivant... Mais, depuis sa création, *Libération* a produit des dizaines de milliers d'articles et autant de photographies. Les photos publiées n'ont pas été choisies pour disparaître le lendemain. Notre quotidien se voit comme la version définitive de l'Histoire. Ses photos déclarent leur ambition de rester gravées en mémoire, des années après leur publication. »



© Isa Haisini / Sipa Press

► du quotidien *Le Monde*, entré en 2020 par un don. Ces fonds passionnants – en général hybrides (images et écrits) – nourrissent les recherches en sciences humaines et sociales sur la construction et la circulation de l'information et ses effets sur l'opinion. Ils permettent aussi d'analyser les usages des images dans un contexte médiatique et, surtout, d'en repérer les évolutions et mutations à l'ère du numérique.

Un long travail de classement

Les photographies de *Libération* sont transférées sur le site de Pierrefitte-sur-Seine au début de l'année 2024. Là, les équipes des Archives nationales vont procéder à un long travail d'analyse et de classement avant leur

communication au public. Ce classement aboutira à la rédaction d'un inventaire. Il rendra lisible l'organisation originelle des archives pour comprendre le travail des iconographes et la spécificité de leur métier au sein du journal. Reflets d'une actualité quotidienne transformée en histoire du dernier demi-siècle, les reportages et tirages sont classés par sujet, lieu, événement, personnage, mais aussi pays, affaire, institution ou acteur... Ces « entrées » thématiques permettront aux futures recherches de traverser un océan photographique qui s'interrompt avec les derniers souffles de l'âge argentique de la photographie de presse, à la fin des années 2000. ●



En pratique

EXPOSITION

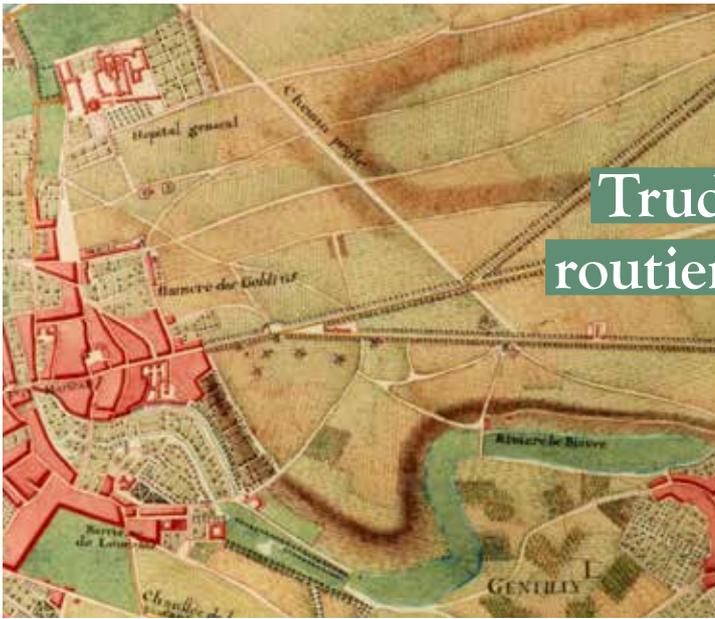
Le don de *Libération* est mis en lumière à travers l'exposition *50 ans dans l'œil de Libé*. Il s'agit d'une adaptation de l'exposition organisée aux Rencontres d'Arles à l'été 2023. Elle fait l'objet d'une publication de Lionel Charrier et Charlotte Rotman, éditée au Seuil. À voir dans la cour d'honneur des Archives nationales, à Paris, jusqu'au 18 février.



▲ 11 novembre 1989. Chute du mur de Berlin. Entre la porte de Brandebourg et Potsdamer Platz
© Raymond Depardon. Magnum Photos pour *Libération*

PONTS ET CHAUSSÉES

Trudaine crée le premier atlas routier de France au XVIII^e siècle



▲ Ce détail de plan montre un « chemin projeté », non encore réalisé. La Bièvre était, à l'époque, encore un cours d'eau à ciel ouvert. Région de Paris, route des environs de Paris. CP/F/14/8449, planche 8. © Archives nationales de France

Connu sous le nom d'*Atlas de Trudaine*, la collection des plans itinéraires des routes royales couvre près de 3 135 lieues des voies les plus importantes de l'époque, soit autant que l'actuel réseau autoroutier français et ses 12 000 km. Pourquoi et comment ont-ils été conçus ?

Par Thomas Roche, chef du département de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Agriculture

Au début du XVIII^e siècle, l'état des routes du royaume de France est déplorable. Pour y remédier, le contrôleur général des finances Philibert Orry conçoit en 1737 un programme ambitieux qui repose sur deux leviers : le recours systématique à la corvée, c'est-à-dire la réquisition des habitants des villages longés par les chemins, plusieurs jours par an, pour effectuer l'entretien des voies ; et une grande campagne de cartographie des routes royales pour planifier les travaux à mener. Cette entreprise s'accélère à partir de 1742, lorsque l'intendant Daniel-Charles Trudaine la prend en charge. Elle se concentre sur les routes les plus importantes des pays d'élection : les territoires où les travaux routiers sont à la charge du roi par opposition aux pays d'État (Bretagne, Languedoc ou Bourgogne) et aux territoires récemment conquis.

Les Ponts et Chaussées à la manœuvre

Pour réaliser ces plans, Trudaine et son adjoint, l'ingénieur Jean-Rodolphe Perronet, s'appuient sur les ingénieurs des Ponts et Chaussées, présents dans chaque généralité (ou région). Ils conduisent la levée des mesures

sur le terrain, en recourant à la triangulation. Les tracés sommaires sont ensuite centralisés à Paris. Là, un bureau de dessinateurs les met au net, en couleur, suivant des pratiques et une mise en page harmonisées. Composé d'aspirants à la carrière d'ingénieur, également formés en mathématiques, en architecture et en dessin, il constitue le noyau de l'École royale des ponts et chaussées. Au total, 3 135 lieues des voies les plus importantes du royaume sont relevées. Rassemblés d'abord dans des cahiers par itinéraire, puis reliés par généralité en une soixantaine de volumes, ces plans sont redécouverts en 1853, mêlés aux papiers de Perronet. En 1909, ils sont versés aux Archives nationales. Numérisés, ils sont aujourd'hui accessibles par la salle de lecture virtuelle. ●

Repères

1742

Trudaine prend la charge des Ponts et Chaussées

1747

Constitution du bureau-école des dessinateurs autour de l'ingénieur Perronet

1769

Au décès de Trudaine, son fils reprend ses fonctions

1909

L'*Atlas de Trudaine* est versé aux Archives nationales. Il échappe ainsi à la crue de la Seine, l'année suivante !

Aller
plus loin

Les plans de l'*Atlas de Trudaine* sont dessinés par des ingénieurs et pour des ingénieurs. Les éléments indispensables aux travaux (dénivelés, présence d'arbres, cours d'eau) sont relevés avec précision, le reste, sommairement. Néanmoins, on peut y repérer la trace de bâtiments disparus ou y recueillir des indices pour l'étude des paysages ruraux, par exemple le bocage dans l'ouest de la France.

AU FIL DES ARCHIVES...

Missak et Mélinée Manouchian entrent au Panthéon

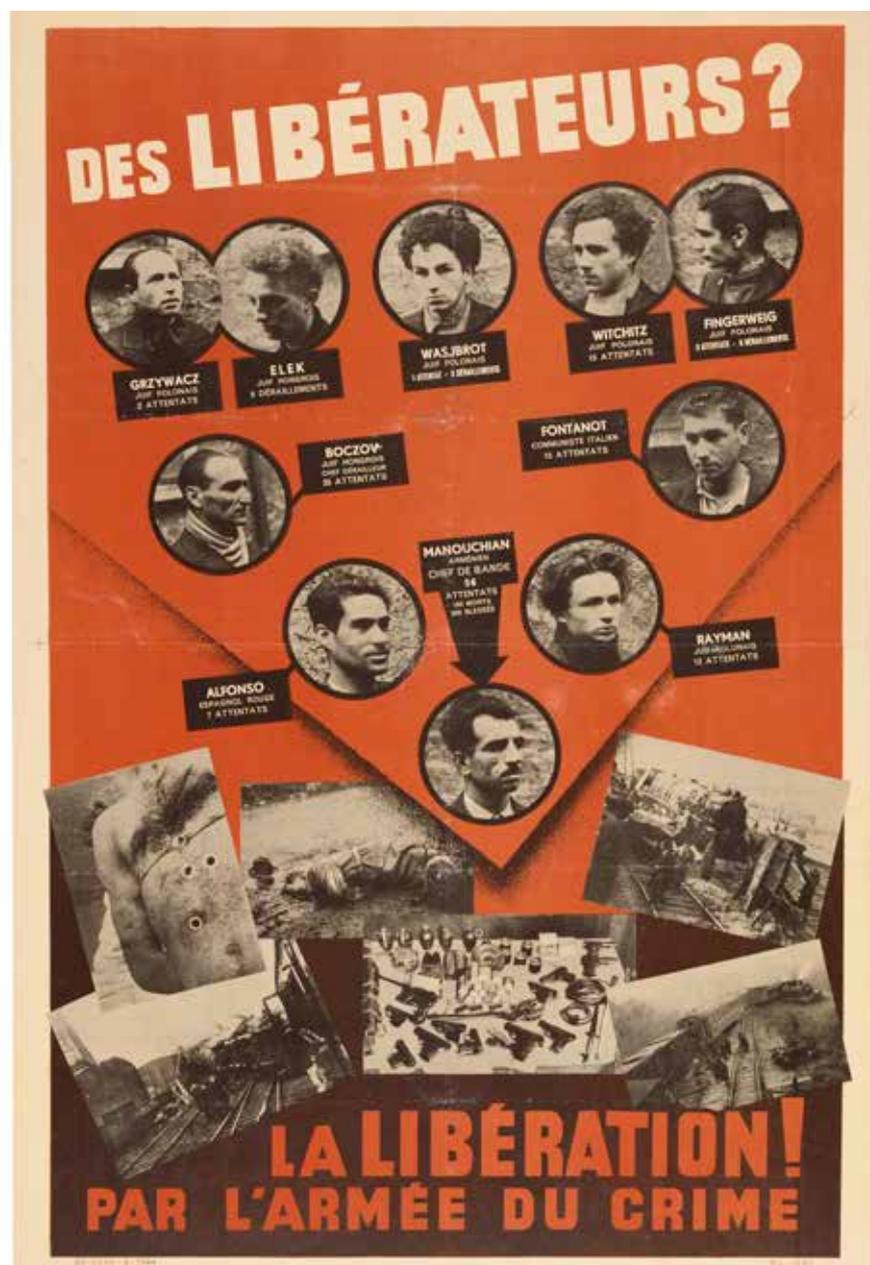
Missak Manouchian, accompagné de son épouse Mélinée, entre au Panthéon le 21 février 2024. Les Archives nationales conservent plusieurs dossiers sur ce héros de la Résistance. Ils témoignent de son engagement pour les valeurs de la France des droits de l'homme et de son parcours individuel. Certains éléments étaient inédits jusqu'à aujourd'hui.

Par Violaine Challéat-Fonck, cheffe du département de la Justice et de l'Intérieur

Nombre de sources documentent l'activité résistante de Missak Manouchian et des membres des Francs-tireurs et partisans de la Main-d'œuvre immigrée, les FTP-MOI. Sous l'occupation allemande, les dossiers de police judiciaire signalent leurs actes dans la région parisienne. Le travail de filature et de répression de la brigade spéciale (BS) n° 2 des Renseignements généraux de la préfecture de police de Paris est retracé. Il figure dans les dossiers de la cour de justice du département de la Seine, qui a jugé les agents des BS à la Libération. Mais, les recherches, menées à l'automne 2023 dans les fonds du département de la Justice et de l'Intérieur des Archives nationales, ont révélé d'autres documents, inconnus jusqu'alors.

Une demande de naturalisation mise à jour

Arrivé en France en 1924, attaché à son origine arménienne et à son pays d'accueil, Missak Manouchian demande sa naturalisation. Le 1^{er} août 1933, il écrit au garde des Sceaux : « Je désire être naturalisé au plus vite pour faire mon service militaire ». Sa demande, enregistrée dans le dossier 39746 X 34, est ajournée en 1934. Missak Manouchian, alors soldat, renouvelle sa démarche en janvier 1940. Elle n'aboutira pas de son vivant. Ce dossier de demande de naturalisation, versé aux Archives nationales à la fin des années 1970, était inconnu des historiens. Celui de Mélinée, ouvert en 1964, n'avait pas non plus été identifié auparavant. Le dossier individuel de Missak, inscrit dans le fichier



◀ Affiche de propagande nazie, dite l'Affiche rouge, février-mars 1944, 72AJ/1007. © Archives nationales de France



Arrivé en France en 1924, Missak Manouchian entre dans la Résistance en 1943. © Roger Viollet

central de la direction de la Sûreté nationale, était aussi passé inaperçu. La cause : une transcription approximative du nom et du prénom, fréquente dans les services administratifs de l'époque. Le dossier est, en effet, ouvert en 1937 au nom de « Manoukian, Missok » et ne concerne que son activité de rédacteur en chef au sein de *Zangou*, un journal du comité de secours pour l'Arménie. Archives de la nationalité, de la surveillance administrative et politique, de la répression policière, de l'action judiciaire à la Libération : ces sources n'ont pas fini de nous révéler leur richesse. ●

FICHIER CENTRAL 463

Nom: **MANOUKIAN**

Prénoms : *Missok*

Né le : *9-1906*

à *Adiyaman (Arménie)*

de *Kevork*

et de *Yartouchi Tallian*

Profession : _____

Domicile : *4 rue des Champs*

Numéro du dossier : _____

Motif de l'instruction: _____

Service intéressé : _____

Dossier en instance le _____

Classé le : **29 AVR 1937**

▲ Fiche au nom de « Missok Manoukian », direction de la Sûreté nationale, ministère de l'Intérieur, 1937, 19940508/1557. © Archives nationales de France

Questions à Denis Peschanski

Président du conseil scientifique de la Mission du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire



© A. Réaubourg

Quel est le sens de la panthéonisation de Missak Manouchian accompagné de sa femme, Mélinée ?

Avec Missak Manouchian, c'est l'ensemble des 23 condamnés à mort de l'*Affiche rouge* qui entrent au Panthéon et, au-delà, les résistants étrangers. Et il est le premier résistant communiste panthéonisé. C'est un véritable tournant mémoriel !

Dans les dossiers que vous avez consultés aux Archives nationales, quel document vous a le plus touché ?

J'ai eu la chance de découvrir un document totalement inconnu et de première importance : le dossier de demande de naturalisation de Missak Manouchian. Arménien et profondément attaché à la France des droits de l'homme, il a demandé à être

naturalisé français en août 1933, puis en janvier 1940. Pour l'anecdote, son dossier de demande de naturalisation atteste qu'il a habité à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), dans une maison avec un vaste parc où j'allais souvent, enfant.

On disait de lui qu'il était rentré au parti communiste à partir des émeutes de février 1934. Or, il appartient manifestement à cette mouvance dès 1931. Le contenu de ce document change notre connaissance de la figure de Manouchian.

► Lire l'intégralité de l'interview



Repères

1^{er} septembre 1906
Missak Manouchian naît à Adiyaman (Empire ottoman)

1924
Arrivée en France

Années 1930
Adhésion au Parti communiste français ; rencontre de Mélinée Assadourian

Février 1943
Entrée dans le groupe des FTP-MOI de Paris

16 novembre 1943
Arrestation par la police

19 février 1944
Procès devant le tribunal militaire allemand du Grand-Paris

21 février 1944
Exécution au Mont-Valérien, avec 21 autres condamnés à mort

21 février 2024
Entrée au Panthéon

ARCHIVISTE

Tiphaine Gaumy sort les destins de l'oubli

Depuis quatre ans, Tiphaine Gaumy veille sur quelque 160 000 cartons du pôle Justice, au sein de la direction des Fonds. Entre travail de classement et réponses aux demandes de lecteurs, cette archiviste découvre des parcours de vie qui font la grande Histoire.

« Au lycée, je n'imaginai pas que l'on puisse travailler comme archiviste professionnelle, s'amuse Tiphaine Gaumy, aujourd'hui responsable du pôle Justice des Archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine. C'est en préparant ma

thèse sur les chapeaux à Paris pendant les guerres de Religion que j'ai découvert les archives. J'ai été impressionnée par la richesse et la diversité des documents que je consultais. » L'idée germe alors d'en faire son métier.

Diplômée en 2018 de l'Institut national du patrimoine, Tiphaine Gaumy est affectée aux Archives nationales d'outre-mer, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Là, elle s'occupe des fonds de la période coloniale en Algérie. Le défi s'annonce immense : « Les archives sont arrivées en vrac, mélangées dans des sacs. On a dû les classer au peigne fin », précise-t-elle. En 2019, Tiphaine Gaumy rejoint les Archives nationales de France et devient cheffe du pôle Justice. La majeure partie de son temps est dédiée aux lecteurs.

Une collection de 160 000 cartons

« Lorsque les archives ne sont pas librement communicables, tout lecteur, universitaire ou particulier, peut nous demander un accès



▲ Tiphaine Gaumy dans un magasin du site de Pierrefitte-sur-Seine. © Rémi Champseit/Archives nationales de France



◀ Manipulation d'une pétition de l'époque révolutionnaire. © Rémi Champseit/Archives nationales de France

par dérogation (lire encadré), en justifiant de son intérêt », explique-t-elle. Tiphaine Gaumy et son équipe doivent alors lui répondre dans un délai de deux mois.

« On vérifie chacun des documents demandés en dérogation parmi plus de 160 000 cartons d'archives. S'ils sont en mauvais état, nous les reconditionnons, précise Tiphaine. Ensuite, nous formulons un avis, que le ministère de la Justice doit valider. Si sa réponse est positive, nous en informons le lecteur, qui peut alors consulter le document demandé. »

Définition

Une dérogation est une autorisation spéciale accordée pour consulter des fonds d'archives publiques qui ne sont pas encore librement communicables au public.

Ses autres missions ? Décrire les fonds et les valoriser à travers l'organisation de conférences ou d'expositions.

La petite histoire dans la grande

Parfois, Tiphaine Gaumy déniche en avant-première des objets oubliés du passé. Les demandes des lecteurs l'amènent aussi à découvrir des destins multiples, souvent poignants, comme celui de l'avorteuse Marie-Louise Giraud, condamnée à mort en 1943. L'archiviste a lu deux lettres de cette mère de famille : l'une adressée à ses enfants, la seconde au maréchal Pétain, dans l'espoir d'être graciée. Demande refusée. « Ce sont les mots d'une femme brisée, commente la conservatrice du patrimoine. Face à ces documents, on se sent connecté aux gens. Avec un peu d'imagination, on parvient à se mettre à leur place. »

Sur son temps libre, Tiphaine Gaumy fréquente elle aussi les archives. Attirée par la mode et les sciences humaines, elle poursuit ses recherches sur les chapeaux. Une façon, à son tour, de rendre compte de l'Histoire... ●

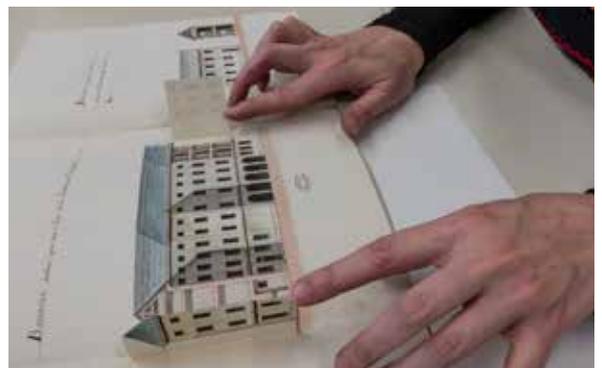
Zoom sur...

Le département de la Justice et de l'Intérieur se compose de 33 personnes, qui traitent les archives produites par les deux ministères éponymes.

Au sein du pôle Justice, dont Tiphaine Gaumy est responsable, six personnes veillent à la conservation des archives du ministère de la Justice et de plusieurs juridictions : Cour de cassation, cour de sûreté de l'État, Cour nationale du droit d'asile. Ce pôle représente, à lui seul, 35 km linéaires d'archives papier et plus de 60 téraoctets d'archives électroniques.



« En tant qu'archiviste, je suis face à des documents poignants. Je me sens connectée aux personnes qui les ont écrits. »



▲ Manipulation d'un plan de prison aquarellé à onglets, du XIX^e siècle, avant son départ en numérisation.
© Rémi Champseit/Archives nationales de France

5 CHOSES À SAVOIR

... sur le papier

L'usage du papier, dont l'invention est attribuée aux Chinois, se répand dans l'empire byzantin au IX^e siècle. Il gagne ensuite l'Espagne musulmane (XI^e-XII^e siècles), puis l'Italie (XII^e-XIII^e siècles). Sur les traces d'une matière pas si banale...

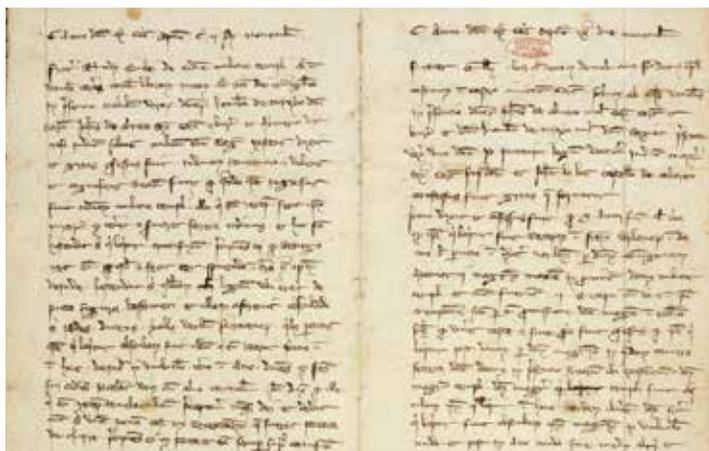
Par Ghislain Brunel, directeur des Publics, et Lucie Moruzzis, département de la Conservation

Comment s'est diffusé le papier en France ?

Les plus anciens papiers utilisés en France, à partir des années 1280, proviennent d'importations hispano-arabes et italiennes. Vers 1338-1340, la production de papier débute dans le royaume de France, à Troyes, sous l'impulsion d'un chanoine italien, Aubert de Plaisance. Puis sa fabrication s'effectue en Île-de-France, sur la rivière de l'Essonne après 1355, et à Saint-Cloud après 1374.

Quelle est la technique de fabrication ?

En Occident, le papier ancien est fabriqué à partir de chiffons de lin ou de chanvre. Ils sont macérés puis broyés par des moulins hydrauliques. La pâte ainsi obtenue, très liquide, est puisée dans la cuve sur une trame métallique (la forme papetière), puis pressée et séchée. Au XIX^e siècle, l'utilisation du bois, nouvelle matière première cellulosique, révolutionne l'industrie du papier.



◀ Feuilles d'interrogatoire des templiers de la sénéchaussée de Carcassonne, 1307 (AE/II/311)
© Archives nationales de France

Les plus anciens documents sur papier aux Archives nationales ?

Il s'agit d'un livre de comptes du sénéchal d'Alphonse de Poitiers (1243-1249) et d'un interrogatoire des templiers de la sénéchaussée de Carcassonne (1307). Ces documents utilisent du papier espagnol. L'un des registres de la chancellerie de Philippe VI, daté de 1338-1341, est, quant à lui, rédigé sur du papier filigrané italien.

Comment identifier la provenance d'un papier ?

À la fin du XIII^e siècle, les papetiers italiens inventent un procédé de marquage de leurs papiers. Ils intègrent des motifs en fils métalliques sur la forme papetière. Ces motifs laissent une empreinte dans la feuille, visible seulement par transparence. C'est ce qu'on appelle le filigrane. Il permet d'identifier le fabricant et le lieu de production du papier.



▲ Figuration du moulin à papier du Perray à Corbeil-Essonnes, 1466 (AE/II/2481).
© Archives nationales de France

Y a-t-il des procédés de restauration du papier chiffon ?

Le papier chiffon est un matériau stable. Des manipulations inappropriées, un stockage inadéquat ou des catastrophes peuvent néanmoins le dégrader. Pour enrayer les processus de dégradation, on dispose d'un éventail de matériaux et de techniques tels que le papier japonais, la colle d'amidon, le doublage, le renfort ponctuel ou le réencollage. ●

Repères

1158

Première attestation de fabrication de papier à Xativa (Espagne)

1248

Premier registre en papier d'un notaire de Marseille

1268

Première attestation de fabrication de papier à Fabriano (Italie)

1348

Première attestation d'un bail de moulin à papier à Troyes

MÉCÉNAT

Une campagne pour restaurer les salons de l'hôtel de Rohan

Près d'un siècle après son rattachement aux Archives nationales et une première remise à neuf, l'hôtel de Rohan va bientôt retrouver toute sa splendeur. Une campagne de levée de fonds est lancée pour aider à la restauration du premier étage.

Par Sabine Meuleau, adjointe au service de la Valorisation des espaces classés et des collections du musée des Archives nationales



▲ Le cabinet des Fables attribué à Jacques Verbeek (vers 1735). © Archives nationales de France

L'hôtel de Rohan se voit classer au titre des monuments historiques le 27 novembre 1924. Il n'est alors plus que l'ombre de lui-même. En 1808, Napoléon I^{er} l'a affecté à l'Imprimerie impériale. Cette activité industrielle occasionne de nombreuses destructions dans cet hôtel particulier parisien, autrefois prestigieux. Son classement le sauve d'une démolition complète, un temps envisagée. Charles-Victor Langlois, directeur des Archives de France, participe à sa défense. L'hôtel revient à l'institution en janvier 1927, et sa rénovation par l'architecte Robert Danis peut alors commencer. L'escalier d'honneur, supprimé en 1827, est reconstruit à l'identique. Au premier étage, le salon de compagnie et le cabinet des Singes, vestiges des luxueux appartements des cardinaux de Rohan, sont restaurés. Les lambris du cabinet des Fables, provenant d'une aile

démolie de l'hôtel de Soubise, y sont remontés. Une version tissée à Aubusson de la *Seconde tenture chinoise*, d'après le peintre François Boucher, est accrochée dans la grande antichambre. Cet ensemble du XVIII^e siècle, qui complète les salons de style rocaille de l'hôtel de Soubise, ouvre au public en 1938. Aujourd'hui, ces lieux à la décoration raffinée nécessitent à nouveau des travaux pour lesquels les Archives nationales recherchent des mécènes. En parallèle, une collecte de dons a été lancée avec la Fondation du patrimoine. L'argent réuni permettra de financer la restauration de l'ensemble des pièces et de leurs décors. À l'issue du chantier, un parcours muséographique renouvelé y accueillera les visiteurs. L'occasion de redécouvrir un riche passé oublié. ●

En action

Plusieurs mécènes se sont déjà engagés pour le projet de restauration : French Heritage Society, avec le soutien de la Florence Gould Foundation, et Mutuelles AXA en faveur du cabinet des Singes ; la Fondation du patrimoine, grâce à Gecina, et la Fondation François Sommer en faveur du cabinet des Fables ; Mutuelles AXA en faveur du salon de compagnie ; et des particuliers avec la collecte de la Fondation du patrimoine. Leurs dons représentent un total de 665 500 euros. Les Archives nationales ont néanmoins encore besoin de la générosité de tous pour mener ce projet patrimonial majeur en plein cœur de Paris.

Le mot de...

Grégory Teillet,
chargé
du mécénat



« *Le remontage des décors de la chancellerie d'Orléans au rez-de-chaussée de l'hôtel de Rohan, ainsi que leur restauration, n'aurait jamais pu voir le jour sans le soutien de la Banque de France et du World Monuments Fund. Une nouvelle fois, nous nous adressons aux mécènes (entreprises, fondations et particuliers) sensibles à la préservation du patrimoine, pour parachever la renaissance de ce palais en parrainant chaque salon du premier étage.* »

Faire un don :
www.fondation-patrimoine.org
Sélectionner le projet
« Hôtel de Rohan »





© DR

Michelle Perrot

« Explorer les ombres de l'Histoire : un attrait éthique, intellectuel et esthétique. »

Historienne et militante féministe, Michelle Perrot n'a eu de cesse de « rendre visibles les invisibles » de notre société. Elle vient de publier un essai, *Le Temps des féminismes*, et nous expose son parcours et son lien très fort avec les Archives nationales.

Vous avez choisi d'étudier l'histoire et beaucoup travaillé sur l'histoire des femmes. Pourquoi ce choix de l'histoire, à une époque où on comptait peu d'historiennes ?

J'ai choisi l'Histoire pour des raisons contingentes et d'autres, plus fondamentales. Mon père me poussait à faire des études de médecine que lui-même, soldat des tranchées de la Grande Guerre, n'avait pu réaliser. Ma professeure de sciences naturelles, consultée, me le déconseilla vu mon médiocre niveau en maths.

J'y renonçai sans regret et optai pour l'Histoire. Au cours Bossuet, collègue religieux où j'avais fait mes études secondaires, les meilleurs cours étaient donnés par un prêtre de l'Institut catholique. La découverte des manuscrits de la mer Morte m'avait fascinée !

Mais, surtout, je voyais dans l'Histoire le moyen de comprendre la guerre qui avait pesé si lourdement sur nos vies, sur mon adolescence, privilégiée et tourmentée. Mes parents approuvaient ce choix sous l'angle intellectuel, moins sur le plan professionnel.

À cette époque, je ne pensais pas à l'histoire des femmes, bien que lectrice du *Deuxième Sexe* (1949) et admiratrice de Simone de Beauvoir. J'étais attirée par l'histoire économique et sociale qu'Ernest Labrousse avait introduite à la Sorbonne et dans l'université française qui l'ignorait. Elle correspondait par ailleurs aux aspirations de ma génération, cette génération d'après-guerre happée par la Reconstruction et hantée par le social.

L'un des fils conducteurs de votre vie a été de sortir de l'oubli les invisibles de l'histoire : les ouvriers, les délinquants, les femmes. Invisibles, mais présents dans les archives. Avez-vous été confrontée à des silences, à des absences ?

Rendre visibles les invisibles, explorer les ombres de l'Histoire... Oui, cela m'a toujours attirée pour des raisons éthiques, intellectuelles et esthétiques à la fois. Les Archives étaient une immense forêt qu'on n'en finissait pas d'explorer et qui réservait toujours des surprises. Oh ! Le plaisir d'ouvrir un carton, de défaire une liasse, comme je l'ai goûté ! Les résultats étaient inégaux. Très fructueux pour les ouvriers, hantise des autorités après la Commune. La moindre grève – objet de ma thèse – était observée par les commissaires de police.

Sur les prisons, étudiées plus tard, on trouvait beaucoup de documents, mais peu sur les détenus, ombres de l'ombre. Sur les femmes, il n'y avait pas d'archives spécifiques. Il fallait les chercher par les biais de leurs activités (émeutes de subsistance, maternité, féminisme) ou de leurs lieux (écoles de filles, prisons de femmes). Les archives judiciaires sont une mine pour la vie privée, mais elles étaient encore peu accessibles.

Le public des Archives nationales a choisi un discours de Simone Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) pour une prochaine exposition des Remarquables.

Qu'en pensez-vous ?

Ce choix du discours de Simone Veil à l'Assemblée nationale est révélateur à plus d'un titre : d'une part, sur l'extrême popularité de sa personne, témoin des tragédies de notre temps et actrice de premier plan ; d'autre part, sur la conscience partagée de l'importance de l'IVG non seulement dans la vie des femmes, mais aussi dans celle de la Nation tout entière. Fait corroboré par tous les sondages d'opinion qui montrent

que l'immense majorité des Français approuveraient l'intégration [du droit à l'avortement] à la Constitution, sinon comme un droit – ce que je souhaiterais pour ma part – du moins comme une « liberté » fondamentale.

En 2016, vous avez fait don de vos propres archives aux Archives nationales. Qu'est-ce qui a motivé cette démarche ?

Si j'ai fait ce dépôt, c'est d'abord parce qu'on me l'a suggéré. En l'occurrence [la conservatrice] Denise Ogilvie, ma bonne fée, lors d'une cérémonie au palais de Rohan à l'occasion du dépôt effectué par Françoise Héritier [NDLR : ethnologue et militante féministe]. Je m'en étonnais : qui pouvait bien s'intéresser à mes paperolles ? Toujours est-il que j'avais assez soigneusement conservé mes archives professionnelles, relativement volumineuses, par les nécessités mêmes du métier en ces temps antérieurs à Internet. Cette offre constitue une forme d'estime à laquelle je suis très sensible. Avec le sentiment d'une transmission possible dans la sécurité mémorielle qui caractérise

les Archives nationales, dont je connais par expérience le professionnalisme, le sens de la durée, le respect des déposants. C'est une chance dont je mesure le prix, comme l'aide constante que les archivistes de tous les grades et de toutes les générations m'ont apportée, dans la préparation de ma thèse, lorsqu'ils envoyaient aux Archives départementales de Caen, où j'enseignais, puis à Paris, les liasses repérées dans leurs dépôts. Qu'ils et elles trouvent, ici, l'expression de ma profonde reconnaissance.

Parcours d'une précurseure

1928 : naît à Paris.

1947-1951 : étudie l'histoire à la Sorbonne ; suit les cours d'Ernest Labrousse, spécialiste de l'histoire économique et sociale.

Années 1960 : enseigne dans un lycée de Normandie et enquête sur les pratiques ouvrières.

1971 : soutient sa thèse sur les grèves ouvrières du XIX^e siècle.

1973 : participe à la création du cours « Les femmes ont-elles une histoire ? », à l'université de Jussieu.

Militante, Michelle Perrot soutient la cause des femmes, dénonce la torture pendant la guerre d'Algérie, lutte contre le négationnisme...

Elle est l'auteure de nombreux ouvrages : *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, *Les Ombres de l'histoire : crime et châtement au XIX^e siècle*, *Histoire de chambres* ou *Le Temps des féminismes* avec Eduardo Castillo (éd. Grasset 2023).

Michelle Perrot a beaucoup travaillé sur le monde ouvrier. Ici, les aciéries de Longwy à Mont-St-Martin (Meurthe-et-Moselle), 1899. Tirage aristotype. © De Jongh frères. ANMT PI 76 NC





PARTENARIAT

10 ans de libre accès et de diffusion des archives avec Wikimedia France

Depuis 2013, les Archives nationales et l'association Wikimedia France engagent de nombreuses actions en faveur de l'ouverture des contenus. Retour sur ce partenariat qui promeut le partage et la diffusion des documents d'archives.

Par Pauline Berni, responsable des réseaux sociaux



▲ Édit-a-thon des Archives nationales, organisé le 16 septembre 2023, sur le site de Pierrefitte-sur-Seine. © Pauline Berni/Archives nationales de France

Bon nombre d'internautes utilisent Wikipédia, l'encyclopédie en ligne collaborative. Mais peu savent que Wikimedia France soutient ce projet. Cette association favorise le libre partage de connaissances grâce à Internet (*lire encadré*). Une vocation qui ne peut que résonner avec celle des Archives nationales. En effet, dès 2013, les Archives nationales et l'association Wikimedia France ont signé un partenariat. Renouvelé en 2015, il repose sur un projet d'ouverture et de partage de documents d'archives. Le but : les rendre accessibles au plus grand nombre. L'ambition : augmenter



▲ Sceau de Philippe Auguste (moulage) mis en ligne sur Wikimedia Commons. © Archives nationales de France

et diversifier les informations sur les fonds et les documents, grâce à des sources fiables et de qualité. L'internaute bénéficie ainsi d'un accès universel à ces sources de l'histoire nationale et internationale, où qu'il se trouve. Dans ce but, des documents sont téléversés dans la médiathèque Wikimedia Commons. Des articles sont modifiés ou créés dans Wikipédia, et des actions sont organisées avec des contributeurs actifs, tous bénévoles et réunis en groupe.

Un engagement reconnu
Autre exemple de travail collaboratif : l'édit-a-thon mené le 16 septembre 2023. Cette journée contributive a été organisée avec

l'association les Sans PagEs et des communes du territoire de Plaine Commune, en Seine-Saint-Denis. Elle a porté sur « Les lieux de Plaine Commune : ces hommes et ces femmes qui en ont fait l'histoire ». L'édit-a-thon a réuni 19 contributeurs qui ont créé 13 articles et en ont enrichi plus de 80. Ce type d'opération participative et collaborative fait vivre de manière très concrète ce partenariat, pour les usagers et les agents. Il a aussi permis aux Archives nationales d'obtenir le label « Culture libre ». Ce label récompense les démarches d'ouverture de contenus des institutions culturelles dans leurs pratiques numériques. ●



Wikimédia est un réseau international qui favorise le libre partage de la connaissance sur Wikipédia, Wikimedia Commons, Wikidata... Un travail mené grâce à des bénévoles, institutions et acteurs de la scène publique.
► www.archives-nationales.culture.gouv.fr/wikimedia

En chiffres

1 500 notices mises à jour sur Wikipédia, liées à des documents des Archives nationales, depuis 2013

3 000 documents libres d'accès et réutilisables sur Wikimedia Commons

5 millions de vues sur Wikimedia Commons

18 000 contributions sur Wikidata pour lier des données archivistiques avec cette base de données en ligne

CITÉ INTERNATIONALE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Retour sur une renaissance

Installée dans le cadre rénové du château de Villers-Cotterêts, dans l'Aisne, la Cité internationale de la langue française a été inaugurée, le 30 octobre dernier. Elle présente pour quelques semaines encore l'ordonnance de François I^{er}, prêtée par les Archives nationales.

Par Claire Béchu, chargée de mission

17 mars 2017. Candidat à la présidence de la République, Emmanuel Macron se rend à Villers-Cotterêts (Aisne) et, lors d'une réunion tenue le soir même à Reims, il s'engage à faire restaurer le château qui « tombe en ruine » et à faire du lieu « l'un des piliers symboliques de notre francophonie ». Confié au Centre des monuments nationaux, le chantier a duré plus de six ans, en raison du délabrement avancé des bâtiments. S'il existe une résidence royale très modeste à Villers-Cotterêts dès le Moyen Âge, c'est François I^{er} qui lui donne un lustre particulier.

Hérité de son cousin Louis XII, le duché de Valois se situe dans la région giboyeuse de la forêt de Retz. En 1528, François I^{er} entreprend de transformer la résidence en vrai palais où il pourra s'adonner à une de ses activités favorites : la chasse. Dans le même temps, il fait agrandir le Louvre et construire le château de Fontainebleau. Une attention particulière est donnée à la chapelle, sur laquelle François I^{er} fait graver ses emblèmes royaux : la salamandre, la fleur de lis et ses initiales couronnées, en lieu et place des symboles chrétiens habituels.

Au fil des règnes, des architectes de renom œuvrent à Villers-Cotterêts, comme Philibert Delorme (c. 1514-1570) ou André Le Nôtre (1613-1700) qui aménage le parc à la demande de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV.

Le château devient aux XVII^e et XVIII^e siècles un lieu de réjouissances, de jeux, mais aussi d'événements théâtraux, comme la représentation du *Tartuffe* de Molière en 1664.

La Révolution entraîne la décadence du château qui subit de nombreuses dégradations. Vendu comme bien national, il devient successivement caserne (1789-1808), dépôt de mendicité (1808-1889) et maison de retraite (1889-2014).



▲ Cité internationale de la langue française. Ordonnance de Villers-Cotterêts et buste de François I^{er}. © Benjamin Gavaudo/Centre des monuments nationaux

Cinq siècles au service de la langue française

L'inauguration de la Cité internationale de la langue française est l'occasion pour les Archives nationales de présenter, dans sa version imprimée, la célèbre ordonnance signée par François I^{er}, en 1539, à Villers-Cotterêts. Prescrivant l'usage du français dans tous les actes administratifs et judiciaires, elle est aussi à l'origine de l'état civil.

Exemple de continuité entre les lois de l'ancienne France et les lois républicaines, elle a inspiré l'article 2 de la Constitution de la V^e République, qui proclame que « *La langue de la République est le français* », et l'article premier de la loi du 4 août 1994, dite loi Toubon, déclarant que « *La langue française est la langue des services publics* ».



LIRE, ÉCOUTER, VOIR



À VOIR

Un carreau du camp de Drancy à Amsterdam

Le 11 mars 2024, le National Holocaust Museum ouvre ses portes à Amsterdam, aux Pays-Bas. Les Archives nationales y déposent un carreau de plâtre prélevé à la cité de la Muette à Drancy (Seine-Saint-Denis). Elles conservent 71 carreaux qui portent les noms, gravés ou inscrits au crayon, de prisonniers internés dans le principal camp de concentration des juifs de France, entre 1941 et 1944. Parmi les captifs, un juif néerlandais dont le musée d'Amsterdam raconte le destin : Simon Eliazar. En fuite vers la Suisse, il a été arrêté en France et a marqué son nom sur un mur du camp, avant d'être déporté et assassiné à Auschwitz.

DÉCOUVRIR LE MUSÉE : <https://jck.nl/en>



À LIRE

Vous voulez découvrir les secrets du site historique des Archives nationales ? Alors, plongez-vous dans la nouvelle édition du *Quadrilatère du Marais* !

Usages et évolutions de ce site historique, grands personnages, démolitions, restaurations... : le guide de Régis Lapasin et Sabine Meuleau dévoile les mystères de cet îlot de 3 hectares, situé au cœur du quartier parisien du Marais.

VENTE : à la boutique du musée des Archives nationales (Paris) et en librairies (éditions du Patrimoine/CMN).



À ÉCOUTER

Vous avez aimé notre exposition *Louis XVI, Marie-Antoinette et la Révolution ?*

(Ré)écoutez les conférences sur la vie de la famille royale aux Tuileries ! Premiers volets avec Isabelle Aristide-Hastir des Archives nationales, et Vivien Richard, du musée du Louvre.

LIEN : <https://vu.fr/NJdY>



À LIRE

Reconstruction en France, de 1940 aux années 1960

Les Archives nationales éditent un ouvrage sur *Les Archives iconographiques et audiovisuelles de la Reconstruction en France, de 1940 aux années 1960*. Disponibles en accès libre, en ligne, ces actes font suite à une journée d'étude organisée en 2021. Cette journée a été pilotée par Boris Labidurie, responsable des fonds Reconstruction, Urbanisme, Logement et Aménagement du territoire aux Archives nationales, et Christel Palant, maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles.

TÉLÉCHARGER :

